

# **Lettre circulaire n° 16**

(Prot. N° 01016/99)

## **REFLEXIONS SUR LE CPO 6,**

### **TROISIEME PARTIE**

# **NOS MAITRES LES PAUVRES**

— Aux frères et aux sœurs de notre Ordre —

*" Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger... " (Mt 25,34b-35).*

Chers frères, chères sœurs,

#### **1.1**

Peu de passages de l'Evangile peuvent mieux frapper la conscience des gens que cette phrase tirée de Matthieu. D'innombrables chrétiens y ont trouvé l'inspiration d'une vie consacrée aux défavorisés de notre monde. Dans la conscience populaire, "agir chrétiennement", c'est précisément aimer et servir les pauvres. On ne peut pas construire une église ou l'orner sans se demander, ou se faire demander, si on n'aurait pas dû donner en aumône l'argent ainsi dépensé. Et c'est seulement si l'église pratique ce passage de Matthieu que l'on considérera son enseignement digne de foi.

#### **1.2**

Mais le sens de la parabole va encore plus loin. Il est dit que "toutes les nations" sont rassemblées devant le Fils de l'homme. Dans le langage de Matthieu, "toutes les nations", ce sont les païens. Il y a une question implicite, en arrière-plan de la parabole : Comment ceux qui ne croient pas encore pourront-ils rencontrer Jésus et entrer dans le mystère du salut ? La réponse de Jésus à toute personne de bonne volonté, c'est qu'on le rencontre, lui, le Vivant, dans la personne des affamés, des assoiffés, des pauvres et des prisonniers, "ces plus petits de mes frères".

De cette manière, on peut entendre la parabole lancer à l'Eglise un appel pressant à révéler Jésus aux nations en étant pauvre, dépourvue de pouvoir, dépendante du monde même qu'elle doit sauver. Rappelons-nous les paroles de Lumen Gentium, ce lumineux document de Vatican II : "De même que le Christ a accompli l'œuvre de la rédemption dans la pauvreté

et la persécution, ainsi l'Eglise est-elle appelée à emprunter le même chemin pour transmettre à l'humanité les fruits du salut" (§ 8).

### 1.3

Le sixième Conseil Plénier a vu dans cette perspective un des éléments centraux de l'expérience de conversion de s. François. En notant que "son itinéraire de conversion a connu un tournant décisif le jour où le Seigneur le conduisit parmi les lépreux...", la *Proposition 9* décrit également comment "il quitta le monde" : "changeant de condition sociale et de lieu de résidence, il quitta le centre pour la périphérie de Rivo Torto et de Sainte-Marie-des-Anges". Pour les mêmes raisons, le CPO 6 fait de "la participation intime à la vie du peuple, particulièrement du peuple des pauvres" une des options fondamentales, nécessaires à une vie de pauvreté évangélique franciscaine aujourd'hui (*Proposition 6*).

### 1.4

Le CPO 5, déjà, avait déclaré : "Les opprimés, les exclus seront nos frères et nos sœurs. Ils seront aussi nos maîtres" (CPO 5, 91). En suivant la logique de Matthieu 25, la Proposition 10 du CPO 6 fait un pas de plus et formule l'une des affirmations les plus déterminantes du document :

"Nous reconnaissons que la fréquentation de la culture des pauvres nous apporte un enrichissement d'humanité et que cette culture des pauvres constitue un outil herméneutique nécessaire à la compréhension de l'essentiel de notre héritage franciscain" (*Proposition 10*).

La culture des pauvres est un *outil herméneutique*, c'est à dire un instrument de compréhension, d'interprétation et de mise en œuvre de ce qui constitue le cœur de notre héritage franciscain, la pauvreté évangélique. De plus, et ce n'est pas moins important, il s'agit de compréhension et de mise en œuvre dans le langage de notre temps. Pareil outil herméneutique n'est pas un accessoire facultatif, un supplément que l'on pourrait choisir de ne pas prendre. Nous sommes tenus de l'acquérir pour devenir des témoins véridiques de l'évangile en notre temps. Sans lui, nous serons des témoins suspects parce que nous n'aurons pas su saisir le cœur de notre propre pauvreté et que nous n'aurons à offrir que des lambeaux de notre héritage.

On peut se rappeler, parlant "d'herméneutique", que le dieu grec Hermès, dans la mythologie ancienne, avait la réputation de pouvoir expliquer aux mortels les désirs des dieux. Selon les vues du CPO 6, justement, le peuple des pauvres incarne des qualités qui viennent du cœur même de Dieu, de ces qualités que Dieu veut retrouver chez son peuple. Après tout, si nous devons adopter "l'option préférentielle pour les pauvres" c'est bien parce que Dieu lui-même a, le premier, manifesté cet amour, fait chair en Jésus, et reconnu, comme d'instinct, par François d'Assise. Un frère missionnaire à qui on demandait ce que les pauvres de sa paroisse saisissaient et appréciaient le plus de l'Évangile répondit sans hésiter : "Jésus en croix ; parce que là, il est l'un d'entre eux". Cette anecdote parle d'elle-même, illustrant le point de vue des pauvres et notre besoin de partager leur expérience.

### 1.5

Dans la circulaire n° 12, sur la Compassion, j'ai parlé de la façon dont le CPO 5 envisage la présence des capucins parmi les pauvres. Dans cette lettre, je me limiterai donc à ce que le CPO 6 ajoute à cette réflexion. En faisant de notre présence au milieu des pauvres une dimension de notre pauvreté évangélique, le CPO 6 prolonge et complète la vision du conseil plénier précédent.

## **L'option préférentielle pour les pauvres**

### 2.1

L'option préférentielle pour les pauvres, formulée d'abord par le CPO 5 (§29), est une condition essentielle pour que les pauvres puissent devenir nos maîtres à l'école de la

pauvreté évangélique. C'est en vivant fidèlement cette option pour les pauvres que nous en venons peu à peu à adopter "le point de vue des pauvres" (cf. CPO 5, §86). Le CPO 5 a traité de l'option préférentielle pour les pauvres comme d'un choix individuel, propre à chaque frère. Un capucin doit en même temps être pauvre et être l'ami des pauvres. La fraternité capucine, pour sa part, doit amener les frères à faire le choix des pauvres. Mais le CPO 6 est allé plus loin et a fait de cette option ou de ce choix celui de la fraternité elle-même :

"Avec toute l'Église, nous renouvelons notre option préférentielle pour les pauvres. Il ne s'agit pas là d'un choix laissé à la discrétion de chaque frère, mais d'un défi collectif relevé en fraternité..." (*Proposition 9*).

"(Cette option)...doit avoir une réelle visibilité : en vivant avec les pauvres, ...en les servant, de préférence de nos propres mains ; en partageant le pain avec eux et en défendant leurs droits" (*Proposition 9*).

## 2.2

"Que veux-tu que je fasse pour toi ?" (Mc 10,51) L'aveugle de Jéricho devait avoir entendu cette question bien des fois, le plus souvent posée avec condescendance ou dérision. Et invariablement, il répondait à côté, plus soucieux de deviner la réponse qu'attendait l'autre que de révéler le fond de son cœur. Incapable de voir le visage compatissant de Jésus, il a quand même perçu dans sa voix sa profonde compassion. C'est pourquoi il s'est ouvert : "Rabbouni, que je recouvre la vue !" Les pauvres nous semblent parfois désirer l'impossible, l'absurde même. La réponse de Jésus a laissé tout le monde abasourdi : "Va, ta foi t'a sauvé". Il y a encore d'autres éléments remarquables dans cette rencontre de Jésus et du mendiant aveugle. Tout d'abord, ce mendiant a un nom et une histoire personnelle. Il est Bartimée, le fils de Timée. Dans notre contexte de mondialisation économique, le pauvre est dépersonnalisé, il n'a ni visage ni histoire. C'est une personne dans le besoin, on le désigne par ce qui lui manque. C'est une personne dans le besoin, une mère sans nourriture, sans vêtements suffisants, sans logis pour elle-même et ses enfants. C'est un retraité privé de soins médicaux. Dans notre société, les pauvres ne sont pas des personnes ayant un visage et un nom, ce sont des cas. On ne demande pas aux pauvres ce qu'ils veulent. D'autres décident de leurs besoins. On les informe de ce qu'ils pourront recevoir ! Quel contraste avec l'attitude de Jésus. Sa compassion a touché Bartimée et l'a poussé à exprimer le désir profond de son cœur un vœu qu'il n'osait même plus s'avouer à lui-même : "Rabbouni, que je recouvre la vue !". L'option pour les pauvres que nous adoptons en fraternité doit porter le sceau de cette compassion de Jésus. Elle doit nous conduire à exercer une écoute compatissante. Et cela nous lance un défi immédiat et très logique :

"(Cette option)...doit avoir une réelle visibilité : en vivant avec les pauvres, ...en les servant, de préférence de nos propres mains ; en partageant le pain avec eux et en défendant leurs droits" (*Proposition 9*).

C'est seulement ainsi que les pauvres deviendront pour nous des personnes plutôt que des cas. C'est de cette manière que nous les encouragerons à exprimer leurs aspirations les plus profondes, à revendiquer la liberté et la dignité qui leur reviennent du fait même de la création et de la rédemption.

## 2.3

Dans la lettre sur la Compassion, j'ai énuméré quatre différents niveaux d'application de cette option pour les pauvres telle qu'on la vit dans notre Ordre : l'accueil chaleureux de ceux ou de celles qui frappent à notre porte, l'action sociale en milieu pauvre ou en faveur des pauvres, l'implantation de fraternités en zone de pauvreté et le travail militant en faveur de la justice (cf. Circulaire n° 12, /4.3.1-4.3.5). A tout l'Ordre comme à chaque province, le CPO 6 impose le même examen : à chacun de ces niveaux d'application, comment vivons-nous notre option pour les pauvres ? C'est ainsi, dans le concret de la vie que l'option préférentielle pour les pauvres met à notre disposition "un outil herméneutique nécessaire à la compréhension de l'essentiel de notre héritage franciscain" (*Proposition 10*). Sans une insertion visible dans la société des pauvres, nous serons incapables de comprendre la pauvreté évangélique.

"Être pauvres avec les pauvres et devenir leurs frères, cela fait partie intégrante de notre charisme franciscain et de notre tradition de " frères du peuple" (*Proposition 9*).

## **2.4**

De tous les choix d'expression de notre solidarité avec les pauvres, celle que privilégient les *Propositions*, c'est la fraternité d'insertion au milieu des pauvres. Les frères réunis au conseil plénier ont pu tirer profit d'expérience assez nombreuses vécues dans l'Ordre à l'appel du CPO 5. La première motivation que l'on donne pour cette forme d'implantation de fraternité, c'est la cause de la justice :

"Nous croyons que la solidarité avec les personnes marginalisées est l'une des meilleures réactions aux injustices de notre époque" (*Proposition 9*).

La *Proposition 10* veut s'assurer que c'est la fraternité comme telle qui s'insère au milieu des pauvres et qu'ainsi l'expérience d'insertion n'isole pas des frères de l'ensemble de la fraternité provinciale. Soutenant que les fraternités d'insertion ne relèvent pas d'un choix "laissé à la discrétion de chaque frère" mais bien d'un engagement de la fraternité provinciale la proposition encourage "à bien choisir les fraternités qui le réaliseront et à donner une formation adéquate aux frères qui seront membres de ces fraternités". Dotées de ces précautions et fortes du support de la province, les fraternités d'insertion en milieu pauvre peuvent aider toute la province à s'approprier la culture des pauvres. Elles contribuent ainsi à enrichir et à approfondir dans la province la connaissance et la pratique du charisme de la pauvreté évangélique.

## **La culture des pauvres**

### **3.1**

Notre option pour les pauvres ne vise pas seulement à nous rapprocher des besoins des pauvres et d'y répondre. Elle nous amène aussi au contact de la "culture des pauvres" qui "nous apporte un enrichissement d'humanité". Ce n'est pas par un manque que nous sommes enrichis ! Lorsque nous assumons "les valeurs présentes dans leurs façons de croire, d'aimer et d'espérer" nous acquérons un regard privilégié sur l'Évangile de Jésus et nous nous rapprochons de "la compréhension de l'essentiel de notre héritage franciscain" (cf. *Proposition 9* et *10*). La parabole évangélique du pauvre Lazare et du mauvais riche établit cela clairement. La pointe du texte vient à la fin : "...entre vous et nous, un grand abîme a été fixé..."(Lc 16,26). Cet abîme, à l'évidence, ne s'est pas creusé à la mort du mauvais riche, mais bien de son vivant : "Il y avait un homme riche qui se revêtait de pourpre et de lin fin et faisait chaque jour brillante chère. Et un pauvre, nommé Lazare, gisait près de son portail tout couvert d'ulcères" (Lc 16,19-20). Pour le riche, Lazare n'existait tout simplement pas. Ni visage ni nom. Chaque jour il passait devant Lazare sans le voir et donnait à ses chiens des restes de table plus appétissants que ceux que l'on jetait au pauvre homme. Les conséquences de cette attitude étaient terribles pour Lazare qui avait de meilleures relations avec les chiens qu'avec leur maître : les chiens, au moins, venaient lécher ses plaies. Mais les conséquences de l'abîme n'étaient pas moins dramatiques et décisives pour le riche. La parabole le montre bien : "J'ai cinq frères ; qu'il leur porte son témoignage, de peur qu'ils ne viennent eux aussi dans ce lieu de torture" (Lc 16,28). Toute une vie de sécurité, de privilèges, de caprices satisfaits, une vie à dominer et à commander, cela finit par créer une "culture" : une manière d'être, de penser et d'agir. Pareille situation, pour le confort et les richesses qu'elle apporte, n'en appauvrit pas moins la personne dans son humanité, la dépouillant de sa sensibilité et de sa capacité d'aimer. Mais à l'opposé, tout une vie de manque et d'insécurité, à toujours dépendre des autres, peut aussi créer une "culture" spécifique, une façon originale d'être, d'aimer et d'espérer. Une vie de misère et de besoins insatisfaits peut mettre en danger la personne humaine, mais il arrive aussi qu'il en émerge un enrichissement. N'est-ce pas un fait significatif : Luc donne un nom et une identité au pauvre Lazare alors que le riche disparaît sans l'un ni l'autre ? C'est une évaluation évangélique des deux "cultures" que Luc nous offre là. Tenant compte du message de cette parabole, le CPO 6 nous dit que la fréquentation de "la culture des pauvres" nous offre "un outil herméneutique" nécessaire à la compréhension de l'essentiel

de notre charisme franciscain.

### 3.2

Le CPO 6 propose "que chaque province de l'Ordre élabore un plan pour assurer notre humble présence parmi les pauvres" (*Proposition 10*). Et on en donne la raison : "De cette façon, admis comme membres de la société des pauvres, partageant leur culture de l'intérieur, nous pourrions promouvoir leur développement intégral". Ce point de vue était déjà celui du CPO 5. Mais ce qu'ajoute le CPO 6 est important : la planification et le suivi de notre présence au milieu des pauvres a aussi comme but de s'assurer "que la circonscription apporte constamment son support à l'entreprise et qu'on prenne les moyens de partager fraternellement la richesse de ces expériences". C'est ainsi que notre présence au milieu des pauvres pourra vraiment devenir un "outil herméneutique" conduisant "à la compréhension de l'essentiel de notre héritage franciscain.

## **Une vie austère : le minimum nécessaire et non pas le maximum permis**

### 4.1

Dans le droit fil de la tradition capucine, le CPO 6 a souligné l'importance d'un style de vie austère dans notre démarche de participation à la culture des pauvres. Dans cette perspective, la proposition la plus importante du conseil plénier se trouve sans doute au n°1 : "Jésus Christ, le Fils de Dieu... est le fondement et le modèle de notre pauvreté évangélique".

Jésus est le modèle de notre pauvreté. Et il est aussi le modèle de notre austérité. On notera bien que Jésus n'est pas la plus austère des figures évangéliques. S. Jean Baptiste était nettement plus austère que Jésus ! Ce n'est pas seulement une question de degré, il y a, entre l'austérité de Jésus et celle de Jean une différence plus fondamentale. L'austérité de Jean le tient à l'écart de la société des hommes. Jean vivait dans le désert, loin de ses voisins : "En ces jours-là arrive Jean le Baptiste, prêchant dans le désert de Judée... Ce Jean avait son vêtement fait de poils de chameau et un pagne de peau autour de ses reins ; sa nourriture était de sauterelles et de miel sauvage" (Mt 3,1.4). L'austérité de Jésus, par contre, ne l'empêchait pas de faire la fête avec les exclus : "Comme il était à table dans la maison, voici que beaucoup de publicains et de pécheurs vinrent se mettre à table avec Jésus et ses disciples. Ce qu'ayant vu, les Pharisiens disaient à ses disciples : 'Pourquoi votre maître mange-t-il avec les publicains et les pécheurs' ?" (Mat 9,10-11). Selon le modèle de l'austérité de Jésus, l'austérité franciscaine vise à nous identifier aux exclus et aux pauvres, à former avec eux une communion afin "d'assumer les valeurs présentes dans leurs façon de croire, d'aimer et d'espérer" (*Proposition 9*).

### 4.2

C'était précisément là la visée des prescriptions de nos Constitutions d'avant 1968 ainsi que le notait la Circulaire 13 (§6). On peut y lire que l'Ordre avait pris comme référence de son austérité, "l'ouvrier pauvre" d'Europe de l'Ouest et situait la vie capucine dans ces paramètres sociaux. Comme les ouvriers pauvres de leur temps, les frères vivaient du fruit de leur travail quotidien et exerçaient peu de ministères stipendiés. Ils ne touchaient pas de pension. Ils vivaient des honoraires occasionnels des prédicateurs et des confesseurs, des fruits de leurs jardins et de leurs vergers, de la quête et des aumônes éventuellement offertes par les fidèles qui fréquentaient leurs églises. Cette identification de l'Ordre avec le cadre social de l'Europe de l'Ouest permettait de prescrire force détails au sujet des constructions et des ornements. Les frères avaient un cadre de vie qui ressemblait aux foyers des ouvriers pauvres (cf. Circulaire n°13, 6.2-6.2.3).

### 4.3

Aujourd'hui, on ne saurait plus identifier aussi clairement une référence d'austérité. Et c'est à défaut de modèle que la *Proposition 13* reprend la norme que les *Constitutions* (67,3) imposent aux frères et l'applique à la fraternité : "Le minimum nécessaire et non pas le maximum permis". En affirmant que "cette norme ne prend son sens que lorsqu'elle est

concrètement appliquée au contexte dans lequel vivent les frères", la *Proposition 13* reconnaît bien qu'on ne peut pas trouver de modèle universel, valide pour tous. Face à cette difficulté, la proposition indique quand même une formule qui pourrait nous permettre de restaurer une certaine norme externe à notre vie de pauvreté en fraternité :

"En s'imposant un cadre budgétaire et une limite des dépenses, les communautés locales et la fraternité provinciale peuvent restreindre leur usage des ressources disponibles et donner un heureux exemple de modération et même d'austérité" (*Proposition 13*).

Il faut donc nécessairement que les limites budgétaires par lesquelles nous allons déterminer la mesure de notre pauvreté puissent varier d'un milieu socioculturel à un autre :

"L'acculturation de la pauvreté doit toucher jusqu'à nos lieux de résidence, nos bâtiments, notre style de vie, les moyens d'apostolat pauvres que nous emploierons et notre apparence même" (*Proposition 12*).

#### **4.4**

Là où l'état assure à tous les moyens d'un bien-être élémentaire, une fraternité pourrait-elle s'identifier aux pauvres en adoptant un "budget de pauvre", c'est-à-dire un budget qui se limiterait à ce que reçoivent ceux et celles qui vivent de l'aide sociale ? Nous vivons à une époque où il n'est plus étonnant d'apercevoir une antenne parabolique sur le toit d'un misérable taudis... Les pauvres aussi peuvent être victimes de l'esprit de consommation. Pour cette raison, ils ne peuvent pas toujours nous aider à faire le choix de ce que doit nous interdire notre pauvreté. Cependant, en prenant un "budget de pauvre" comme point de départ, ne pourrions-nous pas être en mesure de témoigner, pour les pauvres eux-mêmes, de la valeur d'une utilisation austère et critique des ressources disponibles. Et cela nous rétablirait dans notre qualité de "frères du peuple". Mieux encore, nous pourrions témoigner de la joie d'être libres de la tyrannie des biens matériels et des propriétés. La simplicité conduit à la paix du cœur et à la liberté. L'Évangile ne nous dit pas de nous fondre avec les pauvres pour être misérable avec eux. Ce à quoi nous invite l'Évangile, c'est d'accompagner les pauvres, d'apprendre d'eux leurs vertus propres et de démontrer qu'ils ne doivent pas demeurer des victimes abattues mais plutôt surmonter la misère et devenir maîtres de vie et évangélistes de ceux qui les ont opprimés.

Un grand nombre de nations sont incapables de garantir à tous leurs citoyens la satisfaction des besoins même les plus essentiels. Dans ces sociétés, si nous devons adopter "un budget de pauvre" il faudrait savoir appliquer la pluriformité à la norme elle-même. Notre austérité est faite de joyeuse simplicité ; elle ne fait pas le choix de cette misère qui blesse un si grand nombre de pauvres de notre monde :

Nous ne voulons pas établir un style de vie capucine qui soit le même partout ; ce que nous voulons, c'est que nos frères, partout dans le monde, soient à l'abri de la misère et jouissent de conditions de vie décentes (*Proposition 24, c*).

## **Suivre le Christ pauvre**

### **5.1**

L'Église est appelée à révéler Jésus aux nations en étant pauvre, dépourvue de pouvoir, dépendante du monde même qu'elle doit sauver (cf. ci-dessus §1.2). La *Proposition 11* fait écho à cet appel de l'Évangile de Matthieu :

"... cette manière d'être et de vivre, sans pouvoir et tout à fait sans défense, n'était ni une méthode ni une condition de l'évangélisation, c'était déjà, directement, évangéliser" (*Proposition 11*).

Elle conclut en redisant que la culture des pauvres peut aussi nous enseigner comment annoncer l'Évangile : il nous revient de rester "disposés à apprendre des pauvres et à nous

fier à Dieu seul".

## 5.2

Le conseil plénier recommande à l'Ordre d'examiner ses outils d'évangélisation :

"Il nous revient donc de mettre en œuvre les modèles d'évangélisation les moins dépendants de la puissance et de l'assurance qui découlent de la quantité et de la richesse des moyens" (*Proposition 11*).

C'est une belle coïncidence, et peut-être un appel prophétique à notre Ordre, que l'Église ait décidé de béatifier fr. Nicola da Gesturi un an, presque jour pour jour, après la conclusion de notre sixième conseil plénier. Fr. Nicola a été la figure même du quêteur de notre Ordre. On l'appelait "Frère Silence". Durant 34 ans, il a parcouru tranquillement les rues de Cagliari, en Sardaigne. Son biographe décrit ce que disait sa démarche silencieuse :

"Les gens considéraient pratiquement comme acquis, qu'il passerait sur la rue, qu'on pourrait l'arrêter et lui confier une souffrance personnelle, un problème de famille... Humble et patient, il allait écouter chacun et le consoler en très peu de mots tout simples, d'un geste, avec la promesse de sa prière. Il était pratiquement devenu une présence indispensable" (Luciano Cossu, *Beato Fra Nicola da Gesturi*, p. 9).

## 5.3

Indiscutablement, dans nos services pastoraux, nous donnons très souvent la priorité à l'efficacité. La plupart des frères qui ont l'usage personnel et exclusif d'une voiture, par exemple, justifient cette situation au nom de leurs engagements apostoliques. Et il nous faut bien honnêtement admettre que peu de frères s'interdisent ce moyen de transport au nom du témoignage évangélique de la pauvreté et de la minorité.

"Les capucins ont particulièrement insisté sur ... la **proximité du peuple** ... Ces valeurs, vécues en fraternité, renouvelées et acculturées, témoignent de l'évangile et stimulent la promotion des plus faibles" (*Proposition 5*).

Ayant eu la chance de voir de mes yeux la vie et le ministère de milliers de nos frères dans plus de 90 pays, il est devenu très clair à mes yeux que nos fraternités doivent élaborer de nouveaux critères dans le choix des moyens de transport. Ne pourrions-nous pas profiter d'une règle simple comme la suivante : *Le moyen de transport le plus adéquat est celui qui nous garde le plus près du peuple ?* Cette règle nous mènerait à ne pas prendre l'avion lorsque le train peut faire l'affaire. À ne pas prendre une voiture si les transports publics sont disponibles ; ou si une bicyclette peut suffire. Et nous pourrions même laisser la bicyclette s'il y a moyen d'aller à pied ! À partir de cette règle, nous pourrions élaborer des critères pour juger de quelle type de voiture les frères peuvent disposer. On ne parle pas ici uniquement d'une norme de prix. On peut imaginer une variation de la formule : *La voiture à préférer est celle qui nous coupe le moins du peuple*. En général, plus forte est la cage d'acier qui nous entoure et plus il est difficile de garder le contact avec le peuple ! Le coût n'est pas l'unique indicateur. On dirait mieux que plus la voiture est petite et moins elle nous coupe des gens.

S'il est important d'élaborer de nouveaux critères applicables au choix des moyens de transport, il nous faut aussi penser à des critères applicables aux autres moyens auxquels nous avons recours pour le ministère. Si souvent les gens ont été édifiés, à l'occasion de missions populaires, non seulement par la prédication des missionnaires capucins, mais aussi par les liens de joyeuse affection qui unissaient les frères engagés au même ministère. La tradition capucine nous enseigne que les valeurs évangéliques de la vie fraternelle proclament l'Évangile de Jésus Christ mieux que tous nos équipements. Toutes les fraternités locales pourraient trouver ici matière à réflexion.

## 5.4

"Notre solidarité envers les plus petits et ceux qui souffrent, dit la *Proposition 25*, s'exprime aussi par les organisations et les œuvres sociales ou charitables". En faisant le lien avec la *Proposition 11*, on pourrait poursuivre la réflexion : *les pauvres ne sont pas évangélisés par*

*le pouvoir, mais par la fraternité.* Cela nous invite à transformer nos œuvres sociales, à les faire passer d'un ensemble de services offerts aux individus à une expression de présence fraternelle en milieu pauvre et de solidarité avec les pauvres. Parlant de notre présence fraternelle au milieu des pauvres, dans la lettre sur la *Compassion*, j'ai mis l'accent sur le fait d'une véritable fraternité de frères au service des pauvres, d'une fraternité dont au moins quelques membres servent les pauvres directement, de leurs propres mains (Circulaire n°12, §4.3.2). Il y a un autre élément de cette transformation qui découlera d'une vision fraternelle des dimensions économiques de nos œuvres sociales. Lorsque les ressources financières sont sous le contrôle d'un seul, le ministère ne construit pas facilement la communion. Trop facilement l'argent devient un instrument de pouvoir personnel aux mains d'un frère. La pauvreté exige que nous renoncions au pouvoir économique personnel. On peut construire la communion en gérant l'argent en fraternité.

## **Mes yeux ont vu ton salut**

### **6**

Le couple saint de Marie et de Joseph pour qui il n'y avait pas de logement dans les auberges de Bethléem peut certainement compter parmi les pauvres. Lorsqu'ils sont entrés dans l'enceinte du Temple, leur pauvreté était patente pour tous les témoins : Joseph apportait une paire de tourterelles, l'offrande des pauvres (cf. Lc 2,24). Mais, comme il en serait du passage du Bienheureux Nicola dans les rues de Cagliari, la présence pauvre et humble de la Sainte Famille proclamait l'espérance et l'amour :

"Siméon reçut le petit enfant dans ses bras, bénit Dieu et dit : "Maintenant, Souverain Maître, tu peux, selon ta parole, laisser ton serviteur s'en aller en paix ; car mes yeux ont vu ton salut"..." (Lc 2,28-30).

Durant ce temps de Noël alors que nous repensons à notre vocation à la pauvreté évangélique, la Parole de Dieu nous invite, en tant que frères et en tant que fraternités, à nous rapprocher des familles pauvres de nos milieux comme Siméon s'est approché de cette pauvre famille de Bethléem. La proximité de la culture des pauvres peut nous mener au cœur de notre héritage franciscain (cf. *Proposition 10*) et faire de nos vies une lumière révélant l'Évangile aux nations.

Fraternellement,



fr. John Corriveau, OFM Cap.  
Ministre général

En la fête de la  
Bse Angela Maria Astorch, Clarisse capucine  
Rome, le 2 décembre 1999



## **Questions pour la réflexion personnelle**

1. Est-ce que les exigences matérielles de l'efficacité apostolique peuvent éventuellement m'empêcher d'être proche des pauvres ? Et si cela est arrivé par le passé, comment ai-je résolu le conflit ? Y a-t-il des situations où je devrais aujourd'hui réévaluer mes choix ?
2. Jusqu'à quel point est-ce que je partage le sort des pauvres de ce monde ?

## **Questions pour l'échange en fraternité**

1. Parlant de la pauvreté dans l'usage des biens et de l'argent, nos *Constitutions* (§ 67, 4 et 5) stipulent que la fraternité devrait souvent réfléchir en commun sur ces questions à l'occasion du chapitre local. Combien de fois l'avons-nous fait l'an dernier ? Et quels ont été les résultats de ces échanges ?
2. Que pourrions-nous faire, maintenant, en tant que communauté, pour nous rapprocher des pauvres ?